

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS L'UNIDEC INTERPELLE LE GOUVERNEMENT SUR LES MESURES D'URGENCE POUR LES AUTO-ÉCOLES.

Dans le contexte actuel du conflit UKRAINIEN la hausse de plus de 50% du prix des carburants de ces dernières semaines impacte fortement et gravement l'activité des écoles de conduite.

Acteurs clés de la mobilité, dont la première étape est constituée par le permis de conduire, les auto-écoles qui sont dans la catégorie des gros rouleurs se retrouvent en difficulté économique.

Cette hausse représente une augmentation de 80 euros en moyenne pour une formation au permis B que les écoles de conduite ne peuvent répercuter dans leurs prix de vente pour des raisons économiques de pouvoir d'achat des ménages et pour des raisons réglementaires de « contrat type » imposé par l'administration.

L'UNIDEC demande donc au gouvernement :

- De pouvoir bénéficier du plan de soutien qui a été annoncé pour les secteurs fortement impactés par la hausse des prix des énergies et des matières premières ; plus précisément des mesures fiscales permettant un retour au prix du carburant à 1,40 €/l
- De pouvoir déroger aux règles strictes du contrat type, en ayant la possibilité d'appliquer une hausse du prix des heures de conduite dûe à la hausse du coût du carburant – et ce de façon exceptionnelle.
- D'aider les ménages en apportant une aide spécifique et ponctuelle au travers d'un CHEQUE PERMIS de 30 euros pour toutes les formations en cours et à venir.

Enfin L'UNIDEC en tant que partie prenante demande au gouvernement d'être reçue dans les meilleurs délais pour développer, échanger et proposer d'autres mesures à plus long terme sur ces sujets qui sont au cœur de la mobilité, composante essentielle de notre vie quotidienne.